

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2024 RÔLE TRIENNAL 2022-2023-2024

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

L'AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, que le rôle triennal d'évaluation foncière 2022-2023-2024 de la Municipalité du Canton de Harrington, pour le troisième exercice débutant le 1^{er} janvier 2024, a été déposé le 12 septembre 2023 et est disponible pour consultation. Toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales du bureau municipal à l'hôtel de ville, situé au 2940, route 327 à Harrington.

Que toute demande de révision à l'égard du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 et 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale, concernant la tenue à jour du rôle, doit :

- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

M.R.C. d'Argenteuil
430, rue Grâce
Lachute (Québec) J8H 1M6
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 33-97 et ses modifications (règlement 33-2-21) de la M.R.C. d'Argenteuil et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Harrington, ce 12^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-trois.

Mathieu Dessureault
Directeur général adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Mathieu Dessureault, directeur général adjoint, certifie avoir publié l'avis public du Dépôt du rôle d'évaluation 2024 – Rôle triennal 2022-2023-2024, sur le site internet de la municipalité le 12 septembre 2023, entre 9h et 18h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 septembre 2023.



Mathieu Dessureault
Directeur général adjoint